

Liège le 25 Avril 1853

Monsieur le Chevalier
et cher collègue,

Probablement mon ouvrage descriptif des Monnaies
des anciens Duchés de Brabant et de Limbourg, que
j'ai publié en 1851 est parvenu à votre connaissance.
Je n'aurais donc pas obtenu de vous dire que j'y
ai donné les effigies de 400 monnaies Brabançonnaises,
et Limbourgeoises.

L'année passée j'ai pris la liberté de présenter à
l'Académie Impériale des Sciences à St. Pétersbourg mon
ouvrage sur les Monnaies des Comtes et Ducs de la
Flandre jusqu'à la Pacification de Gand en 1576, et j'ai
reçu, il y a quelques semaines, par la Légation de S. M.
l'Empereur à la Haye des remerciements pour cet ou-
vri.

Probablement vous connaîtrez aussi ce livre qui contient
386 effigies de monnaies de Comtes et Ducs.

J'ai l'honneur de vous faire part que je viens de
publier à présent mon 3^{me} volume ^{en 2^{es} parties}, contenant
les 244 monnaies des Seigneurs et Villes de l'ancienne

A Monsieur le Chevalier
B. de Rochemé

A Pétersbourg

quatrième (aussi jusqu'en 1576, date à laquelle l'ouvrage de M^r Vertader commence) On y trouve les monnoyes de Nimègue, Zutphen, Nuremberg, Ansbach, Salt-Bommel, les Seigneurs de Batenburg, Schell, Borg (Kleerberg près d'Emmerich) Buren, Borculo &c &c.

Vous me ferez beaucoup de plaisir, Monsieur le Chevalier et cher collègue, en voulant bien donner l'ordre à quelqu'un de vos employés de me indiquer sans de temps les monnoyes qui manquent à mes ouvrages; aussi celles qui se trouvent en Suisse, pour autant que le contenu des cabinets soit venu à votre connaissance.

Le catalogue de M^r le Janssen à l'ent de Noidale et l'excellent ouvrage de votre main sur les monnoyes du XI et XII^e siècle trouvés en Suisse, que notre Ami M^r Dirks possède, seraient ils encore à votre avis?

Vous offrez mutuellement mes services, j'ai l'honneur de vous adresser avec la considération la plus distinguée

Monsieur le Chevalier et cher collègue
 le Dr P. O. Van der Fliet
 Professeur à l'Université et Directeur
 de son Cabinet Numismatique